RAPPORT MORAL 2024

Monsieur le Directeur de la DDTM, Monsieur le Président de l'URASCE LPC, chers adhérents, Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur,

Nous voici arrivés comme tous les ans à un moment essentiel pour notre association.
En effet, l'assemblée générale d'un mouvement comme le notre, est le moment privilégié de rendre des comptes sur l'année écoulée, de les analyser. C'est aussi l'occasion de faire part de nos projets et orientations pour l'exercice à venir, de rappeler les valeurs qui sous-tendent notre action, notre investissement.

Au nom du Comité Directeur, je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale Ordinaire et je vous remercie de votre présence.

C'est pour moi un grand honneur et une grande joie que de venir à nouveau devant vous pour vous présenter et soumettre à votre approbation mon rapport moral.
C'est aussi pour moi, en ma qualité de Président de l'ASCE 17, l'occasion de remercier les membres du Comité Directeur pour le travail accompli tout au long de cette année.
Une année que je pourrais qualifier d'exigeante en terme d'organisation, d'investissement de chacun pour mener à bien nos engagements.

O
o o

Du point de vue financier, notre association se porte bien, elle est en bonne santé. Vous pourrez le constater lors de la présentation du compte de résultat par notre expert comptable Monsieur Benoit Salmon.

- Les effectifs de l'association semblent se stabiliser autour de 525 adhésions. Rappelons toutefois qu'avant le COVID le nombre d'adhérents était de 730. Suite à la pandémie et à toutes ses conséquences qui sont venues bouleverser nos fonctionnements, nous avons enregistré en cette année 2020, une perte de 80 adhérents.
Depuis 2020, la baisse drastique des effectifs au sein de nos services et la difficulté en 2023 d'appropriation du nouveau logiciel OLGUA par nos adhérents a accentué cette baisse.

Globalement, pour résumer sur ces 5 dernières années, nous enregistrons une perte de plus de 200 adhérents.

Bien évidemment, nous sommes très attentifs à cette situation qui découle du contexte professionnel en constante évolution, de notre société où la perte de repères et l'individualisme se font marquants, de nos retraités de longues dates qui ne renouvellent plus leur adhésion.

De facto, découle de cette diminution des effectifs, une baisse potentielle du nombre de bénévoles pouvant constituer le comité directeur. Moyens humains indispensables qui apportent temps et compétences pour la bonne marche de notre association et qui renforcent notre communauté.

Je me réjouis donc de la candidature de Camille qui se présentera à vous dans le courant de la matinée, et je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil ainsi qu'à l'ensemble des candidats. J'en profite pour remercier Laurent qui nous quitte à l'occasion de cette Assemblée Générale. Vous rappelant toutefois qu'il reste 4 postes à pourvoir.

Comme je vous le précisais en préambule : 2024, une année exigeante.

- En premier lieu l'organisation du congrès de la Fédération Nationale des ASCE qui s'est déroulé du 29 au 31 mai à Ronce-les-Bains et c'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli 250 congressistes de la France entière, ici en Charente-Maritime. Un congrès studieux avec d'excellents travaux, productifs, riches en échanges et conviviaux.

A cet égard, l'ensemble du comité directeur a été mobilisé pendant près d'une année à la préparation de cette manifestation et j'en profite pour remercier toutes les forces vives de l'ASCE 17 pour leur engagement. Je remercie également le comité directeur fédéral pour la confiance accordée ainsi qu'à notre direction pour son soutien.

- Ensuite, Christelle Dubois, salariée depuis 3 années au sein de l'ASCE 17 a souhaité clore notre collaboration de travail et à sa demande l'association a répondu favorablement à la procédure de rupture conventionnelle à son contrat de travail, Christelle a été libérée le 31 octobre 2024.
En parallèle, nous avons procédé pour son remplacement à un appel à candidatures et suite aux entretiens, Jessica Boeuf a été embauchée le 28 octobre 2024 en CDD. Jessica donne entière satisfaction et notre appréciation générale sur sa valeur professionnelle nous a conduit à requalifier son CDD en CDI à partir du 1er mai 2025.

En outre, et cela est très appréciable, je pense que toutes les personnes ici présentes qui ont échangé avec Jessica sont unanimes à reconnaître ses compétences professionnelles et relationnelles, son empathie ou encore sa capacité à construire des relations positives.
A ce titre, je tiens à féliciter Jessica pour son intégration rapide et efficace au sein de notre association.

- Un autre projet nous a occupé pendant cette année 2024, il s'agit du ponton de pêche au carrelet sur l'Île Madame et ses signes de défaillances structurelles apparues, mettant en cause la sécurité de nos adhérents. Je l'évoquai devant vous à cette tribune l'année dernière et au regard du coût des travaux à engager, très important, je vous informais de la décision du comité directeur à se séparer de ce bien.
La commission d'attribution des emplacements de ponton de pêche au carrelet de la DDTM a émis un avis favorable à notre dossier et un acte de vente a été signé entre l'acquéreur et l'ASCE 17 pour un montant de 15 000 €.

- S'agissant des unités d'accueil, des problèmes récurrents d'infiltrations des eaux de pluie sur la toiture de l'UA de Cacaud à La Rochelle, ont fait l'objet d'une première intervention en urgence, en juin 2023 à hauteur de 5 700 €. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Chasagrande, cela nous a permis de faire face à nos engagements de location pour la période estivale.
Suite aux intempéries d'octobre 2024 et de nouvelles infiltrations constatées, l'UA a été fermée. Cette situation nous a conduit à projeter la réfection totale de la toiture. A notre demande, l'entreprise Chasagrande nous a communiqué un devis de 19 800 €, que nous avons accepté pour des travaux devant commencer au début de mois de janvier 2025. A la signature du devis, un acompte de 9 000 € a été versé à l'entreprise.

Pour mémoire, une aide nous a été accordée dans le cadre de ces travaux par la commission permanente des affaires immobilières de la FNASCE, pour un montant de 9 900 €.

A la prise de contact auprès de l'entreprise en janvier 2025, plus aucune possibilité de la joindre, tant par téléphone que par mail ainsi que par courrier postal.

A l'évidence, victime d'une escroquerie, nous avons bénéficié dans un premier temps d'informations juridiques auprès du point de justice de Rochefort, du greffe du tribunal de commerce, de notre assurance, d'un avocat. Une plainte a été déposée auprès du procureur de la république puis un courrier de mise en demeure a été adressé à l'entreprise pour la restitution de l'acompte et la résolution du contrat. Le courrier est revenu en destinataire inconnu.

Notre assurance ne prévoit pas la prise en charge de ce litige c'est donc au titre du contrat *covea protection juridique* de la FNASCE qu'un dossier a été ouvert pour régler le différend nous opposant à l'entreprise Chasagrande.

A l'appui de l'analyse de l'avocat conseil et de l'assureur, je ne vous cache pas que je suis pessimiste pour le recouvrement de cet acompte.

- Pour terminer l'essentiel de cette année 2024, nous bénéficions de conventions de mise à disposition des unités d'accueil qui nous lient avec les services jusqu'au 31 décembre 2026. L'intégration par avenant dans la convention de mise à disposition de la DDTM des deux biens sur le domaine public maritime, Saint-Denis-d'Oléron et des Portes-en-Ré sont en cours. Cela devrait être réglé sous peu entre la Direction et l'ASCE 17.

La rédaction de la convention de fonctionnement avec la DDTM, par la prise en compte des éléments de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023 – 2026, est en cours.

O
o o

Voici quelques perspectives de projets et d'orientation pour cette année 2025.

Comme je vous le disais, du point de vue financier, notre association se porte bien.
Cette sérénité pécuniaire, cette capacité à investir, nous permet d'envisager et de préparer les futurs lendemains de notre association.

C'est en poursuivant notre action que nous construisons l'avenir.

- Notre parc de logements mis à notre disposition est vieillissant, voire vétuste pour certaines UA. Des travaux sont prévus sur Cacaud et l'île d'Aix et d'une manière générale, des améliorations et de la modernité en terme d'aménagement intérieur sont également envisagés.

- Pour poursuivre dans le domaine des UA, une proposition vient de nous être faite par la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique pour la mise à disposition d'un nouveau logement sur le site du CEI de Chagnolet. Pour l'instant nous sommes à l'état embryonnaire du projet, une réunion est prévue sur place en juin prochain et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.

- Les nouveaux statuts de la FNASCE ont été approuvés par arrêté le 16 décembre 2024 et publiés au Journal Officiel le 20 décembre 2024. En conséquence nous vous proposerons une nouvelle rédaction de nos statuts à la prochaine assemblée générale.

- De nouvelles activités vous seront proposées dans le courant de cette année :
    - jeux de société sur le site de la DDTM,
    - ponton de pêche au carrelet pédagogique
    - randonnée

Et bien entendu la base des activités traditionnelles
    - la balade vélo
    - le bowling
    - le karting
    - le tennis de table

Et aussi des activités qui reviennent tel que le concours de belote et de scrabble. Sans oublier les sorties des actifs libérés qui vous sont dorénavant proposées par Didier. J'en profite pour remercier Catherine et Jean-Louis pour leur investissement sans faille dans l'élaboration de ces visites touristiques et gastronomiques.

Pour poursuivre

- Reconquérir, fidéliser nos adhérents, en réaffirmant notre volonté de proposer des temps associatifs à tous nos adhérents et favoriser leur engagement au sein de l'association. Je viens de l'évoquer en proposant des activités, de nouvelles activités qu'elles soient sportives, culturelles, d'entraide ou de loisirs.

- Persévérer dans nos valeurs d'entraide et de solidarité.
Dans la présentation des rapports d'activités des différents secteurs qui vous seront présentés, vous retrouverez la richesse et la diversité des actions proposées aux adhérents, avec un socle commun l'entraide et la solidarité.
Au titre de l'entraide, tout simplement un rappel :
les avances remboursables,
les aides financières pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle d'un enfant,
les aides pour les séjours en UA
l'euro solidarité
les séjours familiaux gratuits
les aides aux transports des séjours gratuits

- Poursuivre notre partenariat avec le CLAS pour l'organisation de l'arbre de Noël, un moment magique autour d'animations ludiques et festives qui permet de réunir employeurs et salariés de notre communauté de travail ainsi que leur famille dans l'esprit de la magie de Noël.

O
o o

Pour conclure ce rapport moral, dernier rapport moral pour moi en qualité de président de l'ASCE 17, je tiens à adresser mes remerciements :

- aux membres du comité directeur pour leur implication, leur responsabilité et leur disponibilité ainsi que de leurs idées et leur travail d'équipe tout au long de l'année, dans des conditions pas toujours faciles.
Ce rapport moral ne saurait exister, sans vous toutes et tous et toutes les actions que vous réalisez au quotidien.

- à nos salariés Jessica et Rui pour leur précieux investissement dont il faut saluer la résilience et l'implication quotidienne au plus près des adhérents.

- à notre direction de nous accorder sa confiance et nous reconnaître comme un pilier de l'action sociale, pleinement reconnu en terme de lien, de soutien, d'accompagnement, de solidarité et de cohésion.

- à nos bénévoles pour leur engagement et leur dynamisme
- à nos adhérents pour leur fidélité
- à nos partenaires pour leur accompagnement.

Rien de tout ce que nous entreprenons ne serait réalisable sans ce véritable travail d'équipe. L'année 2024 nous a démontré que nos objectifs ont été atteints, le chemin reste long et notre équilibre demeure fragile. Je n'oublie cependant pas que nous devons ces résultats à un nombre restreint de bénévoles ; là réside sans doute notre plus grande faiblesse.
Le bon fonctionnement, le développement et la pérennité de notre association sont l'affaire de tous. Chacun peut à sa manière y participer en donnant un peu de son temps.

Je terminerai ce rapport moral par une citation de Jean Jaurès.

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Je vous remercie de votre écoute.

Le Président
Jacky MOUSSET